

Suicides des étudiant·e·s : le Gouvernement doit prendre ses responsabilités !

La crise sanitaire a renforcé la détresse mentale des étudiant·e·s, la situation est aujourd'hui critique. Alors que vendredi, le Premier Ministre Jean Castex, déclarait avoir une « pensée pour les étudiant·e·s » et qu'il y avait « des suicides », dimanche un nouvel étudiant a été retrouvé mort dans sa résidence étudiante. L'UNEF demande que la lumière soit faite sur la situation et que des mesures d'ampleur soient prises en urgence pour accompagner les étudiant·e·s face à la crise sanitaire.

De plus en plus de suicides d'étudiant·e·s mis en lumière

La détresse psychologique des étudiant·e·s n'est pas nouvelle : avant même le confinement, le suicide était déjà la deuxième cause de décès chez les étudiant·e·s. **Avec la crise sanitaire, la situation s'est aggravée : 7 étudiant·e·s sur 10 se disent inquiet·e·s pour leur santé mentale. Par ailleurs, depuis le mois de novembre, plusieurs étudiant·e·s se sont suicidé·e·s sur leur lieu d'étude, comme à Nice, ou dans leur résidence étudiante, comme à Montpellier ou à Lyon. Ce week-end un autre étudiant a perdu la vie dans sa résidence étudiante en Savoie.** Les propos du Premier Ministre laissent présager d'une situation encore pire. Si les causes des suicides et décès sont toujours multiples, trop d'étudiant·e·s perdent la vie sans que le Gouvernement ne communique clairement sur la situation actuelle. **Nous demandons de la transparence : combien d'étudiant·e·s ont perdu la vie pendant ce confinement ? Connait-on les raisons de leurs décès ?**

L'extrême précarité et les études à distance viennent à bout des étudiant·e·s

La détresse psychologique des étudiant·e·s est renforcée par la dégradation de nos conditions de vie et d'étude durant ce confinement. Alors que la précarité extrême des étudiant·e·s se généralise, que nombre d'entre nous doivent faire la queue aux distributions alimentaires pour se nourrir, nous devons en même temps nous efforcer de suivre nos études dans des conditions déplorables. En effet, alors que 10 à 25% des étudiant·e·s n'ont pas les outils pour suivre les enseignements à distance (connexion, ordinateur etc..) nous avons dû nous accrocher pour suivre nos cours de chez nous, dans nos logements parfois insalubres, et devons maintenant affronter la peur d'échouer aux examens qui se déroulent souvent sans réel aménagement. **Précarité, isolement et stress des études à distance ne font que continuer de dégrader notre santé mentale.**

Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités

Entre le « *c'est dur d'avoir 20 ans en 2020* » d'Emmanuel Macron fin octobre et la « *pensée* » de Jean Castex pour les étudiant·e·s vendredi, aucune mesure d'ampleur n'a été prise pour répondre à la précarité étudiante, aux difficultés pédagogiques et psychologiques que nous rencontrons. Toutes les aides sont ponctuelles (ne traitant donc pas le problème de fond) et excluent une grande partie des étudiant·e·s (les étudiant·e·s non-boursier·e·s et étranger·e·s n'ont reçu aucune aide ce semestre)

ou encore trop tardives (le tutorat est mis en place en décembre et repose sur l'embauche d'autres étudiant·e·s). **Le Gouvernement dépense plus d'énergie à communiquer et à s'auto-congratuler autour des quelques mesures mises en place qu'à réellement « mettre le paquet sur les étudiant·e·s ».**

Aujourd'hui des étudiant·e·s meurent, décrochent, sautent des repas, cumulent les dettes de loyer et sombrent dans la dépression. Le seul moyen d'en finir avec cela est de mettre en place en urgence des mesures d'ampleur contre la précarité, pour aménager les examens et pour faire face à la détresse psychologique des étudiant·e·s.

Afin de répondre de manière profonde à la détresse psychologique des étudiant·e·s et à ses causes et ainsi contribuer à éviter d'autres morts, l'UNEF revendique :

- **La distribution d'un chèque santé national** comprenant plusieurs visites gratuites chez le psychologue
- **La publication des chiffres sur le suicide chez les étudiant·e·s** afin d'avoir un état des lieux complet de la situation
- **La création de postes de psychologues au sein des universités et le remboursement par la Sécurité Sociale des séances** pour la rentrée 2021
- **Une réforme des bourses avec l'augmentation du montant des bourses de 100 euros par mois et par échelon** ainsi que **l'ouverture à 100 000 nouveaux-elles boursier·ère·s**
- **L'augmentation de 20% des aides au logement et l'abandon de la réforme des APL « en temps réel »**
- **L'intégration des étudiant·e·s étranger·ère·s** dans l'ensemble des dispositifs d'aides d'urgence des CROUS
- **La réouverture des universités** accompagnée de moyens pour protéger sanitairelement les étudiant·e·s et les personnels
- **L'aménagement des examens** afin de s'assurer qu'aucun·e étudiant·e ne soit pénalisé·e par le confinement et la crise sanitaire

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI
Attachée de presse de l'UNEF
06.03554528 / presse@unef.fr